



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Du développement agricole au développement rural. Le cas des zones semi-arides en Tunisie

Mohamed Elloumi

Citer ce document / Cite this document :

Elloumi Mohamed. Du développement agricole au développement rural. Le cas des zones semi-arides en Tunisie. In: Économie rurale. N°213, 1993. pp. 18-23;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1993.4513>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1993_num_213_1_4513

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Le développement des zones rurales, basé essentiellement sur la promotion du secteur agricole, a souvent abouti à la marginalisation de vastes espaces ruraux. Ceci témoigne de l'incapacité de l'agriculture à assurer par elle-même le développement des zones rurales notamment celles à faible potentiel de production et à offrir le plein emploi à la population active rurale. L'analyse au niveau national de l'importance et du rôle de la pluriactivité a permis de mettre en évidence la permanence et l'ubiquité de celle-ci comme élément structurel dans la reproduction de la société rurale tunisienne. Mais c'est au niveau de la petite région qu'il nous a été possible de mieux saisir les mécanismes à travers lesquels la pluriactivité intervient dans le fonctionnement et la dynamique de reproduction des exploitations du semi-aride. D'où l'intérêt d'une approche du développement local qui intègre l'ensemble des secteurs économiques.

Abstract

From agricultural development to rural development

The case of semi-arid areas in Tunisia.

Development of rural areas, when based only on promoting agricultural activities, often ends up in leaving large rural areas less developed. This effect attest to the inability of agricultural activity alone to develop rural areas, particularly those with low production potential, and to offer full employment to the rural labour force. The analysis, at the national level, of the part time farming's importance and role, demonstrates that it is being always present both in time and in space throughout the structure of agricultural in Tunisia. But it is at the local level that it has been possible to better understand the mecanisms through whose the part time farming operates in the farm's working and reproduction in the semi-arid areas. All this demonstrates the interest of local development approach which integrates all the economic sectors.

DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE AU DÉVELOPPEMENT RURAL

Le cas des zones semi-arides en Tunisie

Mohamed ELLOUMI*

Résumé

Le développement des zones rurales, basé essentiellement sur la promotion du secteur agricole, a souvent abouti à la marginalisation de vastes espaces ruraux. Ceci témoigne de l'incapacité de l'agriculture à assurer par elle-même le développement des zones rurales notamment celles à faible potentiel de production et à offrir le plein emploi à la population active rurale. L'analyse au niveau national de l'importance et du rôle de la pluriactivité a permis de mettre en évidence la permanence et l'ubiquité de celle-ci comme élément structurel dans la reproduction de la société rurale tunisienne. Mais c'est au niveau de la petite région qu'il nous a été possible de mieux saisir les mécanismes à travers lesquels la pluriactivité intervient dans le fonctionnement et la dynamique de reproduction des exploitations du semi-aride. D'où l'intérêt d'une approche du développement local qui intègre l'ensemble des secteurs économiques.

FROM AGRICULTURAL DEVELOPMENT TO RURAL DEVELOPMENT

The case of semi-arid areas in Tunisia.

Summary

Development of rural areas, when based only on promoting agricultural activities, often ends up in leaving large rural areas less developed. This effect attests to the inability of agricultural activity alone to develop rural areas, particularly those with low production potential, and to offer full employment to the rural labour force. The analysis, at the national level, of the part time farming's importance and role, demonstrates that it is being always present both in time and in space throughout the structure of agricultural in Tunisia. But it is at the local level that it has been possible to better understand the mechanisms through whose the part time farming operates in the farm's working and reproduction in the semi-arid areas. All this demonstrates the interest of local development approach which integrates all the economic sectors.

INTRODUCTION

Le développement des zones rurales, en Tunisie, basé essentiellement sur la promotion du secteur agricole a abouti souvent à la marginalisation de vastes espaces ruraux (1).

Cette marginalisation se manifeste, entre autres, par les problèmes d'emploi de la population rurale (sous-emploi, chômage (2)) et par l'exode rural auquel l'industrialisation

centrée sur les zones urbaines n'arrive pas à faire face. Elle se traduit par une fragilisation de l'espace rural (fragilisation naturelle par l'érosion mais aussi sociale et économique). Cela témoigne donc de l'incapacité de l'agriculture à assurer par elle-même le développement des zones rurales notamment celles à faible potentiel de production et à offrir le plein emploi à la population rurale (3). La permanence et l'ubiquité de la pluriactivité

* Chargé de Recherche, Laboratoire d'Economie Rurale, Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie.

L'auteur tient à remercier André Brun ainsi que deux lecteurs anonymes pour leurs remarques sur une première version de ce texte.

1 - L'aggravation du déséquilibre entre les zones côtières de la Tunisie avec un tissu économique assez diversifié et l'intérieur resté à dominante agricole est le meilleur témoin de cette tendance (H. Regnault ; 1985).

2 - Le taux de chômage en milieu rural est de 14,5 %, alors qu'il est de 12,1 % en milieu urbain (chiffres de 1984, d'après les données de l'INS (INS 1984).

3 - Ainsi pour l'emploi par exemple : Boughzala (Boughzala, 1987) démontre bien, pour le cas de l'agriculture tunisienne, l'incapacité de celle-ci à assurer le plein emploi de la main-d'œuvre rurale ; ceci quels que soient le degré d'intensification et le type de culture.

peuvent être considérées comme des réponses des ruraux à cette marginalisation.

Mais cela n'est pas le propre de la société rurale tunisienne puisque les études ont montré pour d'autres zones l'importance de la pluriactivité et des revenus extérieurs dans la reproduction des exploitations (Option méditerranéenne, 1991). Plus encore, ceci nous semble remettre en cause les modèles de développement rural conçus sur la base du développement du seul secteur agricole et montre la nécessité d'une conception du développement basé sur une diversification du tissu économique et d'une approche globale, qui intègre l'ensemble des activités et l'ensemble des acteurs ruraux qu'ils soient agricoles ou non.

Dans le cas des zones semi-arides, l'analyse du développement rural et de l'interaction entre les différents secteurs de l'économie, doit prendre en compte, de façon particulière, le poids de l'aléa climatique (4). En effet, les fluctuations des conditions climatiques et notamment des précipitations vont nécessiter de la part des producteurs agricoles la mise en place de stratégies de réajustement (ou de régulation) contre aléatoires. Parmi les stratégies couramment rencontrées, la plus importante semble être la diversification des sources de revenu par la multiplicité des activités agricoles ou par le recours au travail en dehors de l'exploitation.

L'analyse au niveau national va nous permettre, d'une part de saisir l'importance de la pluriactivité et son impact sur l'évolution des structures agraires et d'autre part, la relation entre la conjoncture économique et le niveau de la pluriactivité, voire le niveau de celle-ci avec le développement régional.

Par la suite, l'analyse au niveau de deux micro-zones devrait nous permettre de mieux comprendre comment les revenus et les activités extérieurs interviennent dans le fonctionnement et les processus d'évolution des exploitations.

DE L'IMPORTANCE ET DU RÔLE DE LA PLURIACTIVITÉ DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'AGRICULTURE

On relève parmi les caractéristiques principales des structures agraires en Tunisie, la stabilité de la structure des exploitations et la permanence et l'ubiquité de la pluriactivité, ceci malgré un exode agricole et rural massif et une réduction de la population active agricole. En effet, le recensement général de la population et de l'habitat relevait que "parmi les 1 786 000 personnes recensées actives occupées, 120 000 seulement se sont déclarées "exploitants agricoles", alors qu'on a dénombré 380 000 ménages disposant d'une "exploitation agricole" (INS, 1984) (5).

4 - Pour illustrer cet aspect il suffit de citer la variabilité de la production céréalière fortement corrélée avec celle des précipitations ; ainsi pour les cinq dernières campagnes, la production céréalière a varié de 3 106 quintaux à 23 106 quintaux (Eljoumi, 1989).

5 - L'ensemble des chiffres sur les exploitations agricoles et sur l'emploi provient de deux sources principales l'Institut National de la Statistique (INS) et du Ministère de l'Agriculture (Enquêtes Agricoles de Base), qui adoptent souvent des définitions différentes entre eux et d'une enquête à l'autre ce qui nous oblige à beaucoup de prudence dans la manipulation des données issues de ces sources.

Cette constatation met le doigt sur un phénomène très important, celui d'une agriculture qui n'a plus (si elle l'a jamais eu) le monopole d'assurer la reproduction des familles et des exploitations dans les campagnes tunisiennes. Toutefois, ce phénomène n'est pas récent puisque déjà l'enquête de 1961-62 donnait une proportion de 49 % de chefs d'exploitation pluriactifs (6). Depuis, cette proportion n'a connu que de légères variations qui peuvent être rapportées aux changements dans le contexte socio-économique et politique du pays.

Parallèlement, le nombre d'exploitations a connu une légère croissance puisqu'il est passé de 325 000 unités en 1961-62 à 386 000 en 1990 (tableau 1). Cet accroissement correspond à une augmentation du nombre des petites exploitations inférieures à 20 ha et à la réduction de celui des exploitations grandes et surtout moyennes.

La pluriactivité semble avoir joué un rôle important dans cette évolution. En effet, la répartition de la pluriactivité des chefs d'exploitations selon la taille de celles-ci telle que donnée par le tableau 2, montre que la pluriactivité concerne une très forte proportion des agriculteurs tunisiens et qu'elle est présente dans toutes les catégories d'exploitation. Toutefois, la répartition des pluriactifs selon les strates montre que celle-ci ne touche pas également les diverses catégories et doit y remplir par conséquent des fonctions différentes. Ainsi, si 43 % des exploitations de moins de 20 ha sont touchées, cette proportion n'est que de 18, 2 % pour les exploitations de plus de 100 ha, proportion qui demeure importante toutefois.

Cette concentration de la pluriactivité dans la frange des "moins pourvus en terres" montre qu'elle assure une fonction de complément de revenu nécessaire à la reproduction de la force de travail. Pour les autres catégories, nous verrons plus loin que la pluriactivité et le revenu extérieur jouent une fonction différente : soit de placement, soit d'appui à la dynamique d'évolution de l'exploitation.

Tableau 1 - Évolution des structures des exploitations agricoles de 1961 à 1989 (en milliers).

Illustration non autorisée à la diffusion

Source : Tunisie. Ministère de l'agriculture : Enquête agricole de base 1990.

6 - Les statistiques du Ministère de l'Agriculture considèrent la pluriactivité à travers celle du chef d'exploitation, sans pour autant garder la même définition d'une enquête à l'autre, ainsi pour l'enquête de 1961-62 est considéré pluriactif tout "exploitant agricole consacrant la majeure partie de son temps à une autre activité que l'exploitation de sa terre" ce qui laisse croire que les pluriactifs au sens large sont plus nombreux que le chiffre de 49 % donné par cette enquête ; par contre pour les enquêtes agricoles de base la définition des pluriactifs est la suivante "exploitant ayant des activités en dehors de l'exploitation", sans qu'un seuil soit imposé.

Tableau 2 - Répartition des chefs d'exploitation pluriactifs par strates d'exploitations.

Illustration non autorisée à la diffusion

Source : Tunisie. Ministère de l'agriculture :
Enquête agricole de base 1980.

Au niveau revenu, l'enquête agricole de base de 1985 donne les indications suivantes : sur 376 000 exploitants, 254 000 tirent leur principal revenu du secteur agricole, parmi eux 213 400 travaillent uniquement sur l'exploitation et 40 200 sont pluriactifs. Le reste, soit 122 400 tirent leur principal revenu d'autre secteurs, soit 32,5 % du total des exploitants. Les résultats de la même enquête qui donnent la répartition des exploitants ayant des activités en dehors de l'exploitation selon la nature de cette activité (tableau 3), montrent à la fois l'importance de l'emploi dans l'agriculture elle-même et dans le secteur du bâtiment concentré dans les grandes agglomérations et qui donne lieu à une certaine migration saisonnière. Ceci va se traduire alors par une augmentation du nombre des aides-familiaux, notamment les temporaires, et par une féminisation de l'emploi agricole de façon générale (on est passé de 13 % d'emplois occupés par des femmes en 1975 à 20 en 1984).

Tableau 3 - Répartition des chefs d'exploitation pluriactifs selon le milieu d'accueil

Illustration non autorisée à la diffusion

Source : Tunisie. Ministère de l'agriculture :
Enquête agricole de base 1985.

Du point de vue des régions, ce qui frappe le plus (tableau 4), c'est l'ubiquité de la pluriactivité. Toutefois c'est dans les régions du Centre Est et du Sud que l'on trouve le taux de pluriactifs le plus important. Cela serait en relation avec le temps d'occupation dans l'agriculture qui est faible dans ces régions (seulement 100 jours par an pour les chefs d'exploitation dans la région du Centre-Est avec 57,5 % de pluriactifs, contre 190 jours au Nord-Est et seulement 36,2 % de pluriactifs). Ce taux d'occupation est lui-même en relation avec les structures agraires et le système de production dominant dans la région. Cela pourrait être aussi mis en relation avec le degré d'industrialisation et donc des opportunités de travail en dehors de l'agriculture, puisque là aussi ce sont les régions du Sud, mais surtout celles du Centre-Est qui connaissent le taux d'industrialisation le plus fort.

Tableau 4 - Répartition régionale de la pluriactivité des chefs d'exploitation

Illustration non autorisée à la diffusion

Source : Tunisie ; Ministère de l'agriculture :
Enquête agricole de Base 1985.

Sur un autre plan, même si la pluriactivité dans son ensemble a toujours été importante, elle a connu néanmoins certaines variations que nous pensons pouvoir mettre en relation avec la conjoncture économique que traverse le pays. En effet, si l'on observe un fort taux de pluriactifs au lendemain de l'indépendance, cela peut être analysé comme étant l'aboutissement des transformations qu'a connu l'agriculture sous la colonisation qui a réduit l'espace vital agricole et a poussé les nomades et les transhumants à se fixer et à perdre leur autonomie. Depuis, on peut distinguer deux périodes : la première qui se prolonge jusqu'à la fin des années 70, correspond à une réduction de la pluriactivité (de 49 % en 1961-62 à 39,9 % en 1980). Même si en termes de grandes orientations de développement, les deux décennies n'ont pas connu la même politique, elles ont été marquées par un exode rural massif dû à l'option commune de modernisation de l'agriculture par la généralisation de la mécanisation (J.-P. Gachet, 1988).

Ainsi la décennie 1960-70, avec la politique de "coopérativisation forcée", qui a exclu un certain nombre de petits agriculteurs et les a poussé vers les "chantiers de lutte contre le sous-développement" et puis vers les villes, a vu le démarrage d'un fort mouvement de migration principalement des zones rurales vers la capitale Tunis (Sethom, 1992).

Pour la décennie 70, c'est la place marginale donnée à l'agriculture dans la stratégie de développement, la politique de prix agricoles défavorables aux producteurs ainsi que le fort développement des autres secteurs de l'économie (industries et services) qui ont accéléré le mouvement de l'exode rural et la rupture définitive des émigrants avec l'agriculture. D'où une réduction de la pluriactivité même si globalement il y a maintien du nombre d'exploitations.

A partir du début des années 1980, la nouvelle politique de développement, qui donne un rôle plus important au secteur agricole, et l'effet de la crise qui se traduit par un tassement du développement des autres secteurs, rendent ceux-ci moins attractifs, ce qui se traduit par un

plus grand attachement à l'activité agricole qui retrouve là son rôle de refuge. Ceci engendre à la fois un mouvement de retour à la terre avec une légère augmentation du nombre d'exploitations et une plus grande fréquence de la pluriactivité des chefs d'exploitation qui atteint le taux de 43 % en 1985.

De cette présentation rapide de la pluriactivité au niveau national, nous pouvons retenir à la fois son caractère structurel dans la société rurale tunisienne, son ubiquité, mais aussi une certaine relation avec la conjoncture économique du pays et enfin l'existence de variation dans l'espace qui semblent pouvoir s'expliquer par le type de système agraire et par le niveau et le type d'industrialisation que l'on y rencontre. Analysée ailleurs comme une réponse à la modernisation et une étape avant la prolétarisation, la pluriactivité dans l'agriculture tunisienne doit être considérée comme une composante permanente de celle-ci, composante dont les mécanismes d'intervention, au niveau du fonctionnement et de la dynamique d'évolution des exploitations, doivent être mieux saisis pour mieux comprendre les ressorts de la reproduction de la société rurale tunisienne. C'est ce que nous allons essayer de faire dans la deuxième partie de ce texte.

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PLURIACTIVITÉ : ANALYSE AU NIVEAU DE LA PETITE RÉGION

Les deux études portent sur deux zones contrastées par certains aspects : la première zone est une zone de grandes cultures (céréales principalement) associées à l'élevage ovin et à l'arboriculture (oliviers) et un climat semi-aride moyen, la seconde zone est située dans le semi-aride supérieur et connaît de profondes mutations sous l'effet de l'aménagement par l'Etat d'un périmètre irrigué.

Du point de vue industriel, les deux zones se caractérisent par un développement différent ; la première est le siège d'une industrie lourde construite autour d'un barrage pour la transformation des produits de carrière en matériaux de construction, la seconde connaît le développement d'une industrie manufacturière et agro-alimentaire de petite dimension.

Les deux zones sont donc insérées dans deux processus d'évolution différents alors qu'au départ leurs agricultures étaient situées dans des conditions climatiques assez proches. C'est donc à travers la réponse des agricultures au processus d'évolution que nous allons essayer de cerner le rôle des activités et du revenu extérieurs.

La zone de Bir M'Cherga (7)

Située dans le gouvernorat de Zaghuan entre 40 et 70 km au sud de Tunis, cette zone se caractérise par les éléments suivants :

7. Nous allons nous appuyer sur les résultats de recherche de l'équipe tuniso-française sur les systèmes de production et dont les principales publications sont citées en références.

- Le poids de l'aléa climatique qui pousse à la mise en place de stratégies contre aléatoires, dont la principale est la diversification des sources de revenu.

- Un début d'industrialisation et d'urbanisation qui crée une dynamique de diversification du tissu économique et multiplie les occasions de travail extra-agricole.

- La faible distance par rapport à Tunis et l'existence de plusieurs voies de communication qui font que la zone est très ouverte et connaît des échanges importants avec le reste de pays.

Sur le plan des structures agraires, cette zone se caractérise aussi par :

- une prédominance de la petite exploitation inférieure à 20 ha ;

- des possibilités d'irrigation très faibles et une intensification rendue difficile par le caractère insuffisant des précipitations et un modèle technique inopérant ;

- des structures familiales assez larges et avec une main-d'œuvre abondante par rapport aux besoins des systèmes de production en place.

La proximité de Tunis a fait de la région un centre d'émigration assez important, les agglomérations rurales jouant le rôle de cités de transit. Mais c'est surtout le développement de l'industrie locale autour du barrage de Bir M'Cherga qui semble jouer un rôle encore plus déterminant dans l'évolution de ce phénomène. Par ailleurs, les exploitations ont développé entre elles de fortes relations d'interdépendance, surtout en ce qui concerne l'aspect de l'emploi, mais aussi d'échange de matériel par la pratique des prestations de services qui, en libérant la main-d'œuvre des activités de l'exploitation, la rend plus disponible pour un éventuel emploi dans les grosses unités ou dans le secteur extra-agricole.

Au niveau de cette région nous avons donc en premier lieu une confirmation de l'importance de la pluriactivité dans les familles agricoles ainsi que des revenus extérieurs, importance par le nombre d'exploitations concernées par ce phénomène et importance dans la dynamique et la reproduction de l'agriculture locale. En effet, toutes les exploitations sont concernées à de forts degrés et leur reproduction, ou évolution, semble être conditionnée par le travail extérieur de l'un au moins des membres de la famille ou la présence d'un revenu extérieur quelconque.

Il y a de ce fait une recherche générale de diversification des sources de revenu, recherche qui a pour objectif de ne pas faire dépendre la reproduction de la famille du seul produit de l'agriculture, soit du fait de la faiblesse de ce revenu et de son incapacité à assurer la reproduction simple de l'agriculture, soit du fait de l'impossibilité d'assurer une accumulation satisfaisante grâce au seul revenu agricole. Enfin, dans un environnement climatique caractérisé par le poids de l'aléa, la recherche d'un

revenu extérieur joue un rôle de régulation par rapport à la variation de la production. Mais ce rôle va être différent selon la situation de l'exploitation et l'état des capacités de production.

Ainsi si l'on adopte la typologie proposée par l'équipe de recherche tuniso-française faite pour la région dans le cadre du "projet de recherche sur les systèmes de production à dominante céréalière dans le semi-aride" (Aubry et al., 1986 et 1987), on peut dégager les situations suivantes :

- Pour les petites structures inférieures à 20 ha en "logique de subsistance" avec une production agricole consacrée en quasi-totalité à l'alimentation familiale, l'emploi et les revenus extérieurs jouent un rôle de survie et de maintien de l'exploitation, l'agriculture à elle seule ne pouvant assurer cette fonction. En effet, le suivi de la trésorerie de certaines exploitations de ce type (8) a permis de démontrer que les produits monétaires de l'exploitation sont généralement trop faibles pour couvrir les besoins de la famille et que ceux-ci sont en partie couverts par les revenus extérieurs. Par ailleurs, dans le cas de revenu extérieur régulier et important on peut assister à une dynamique d'accumulation dans ou en dehors de l'agriculture.

- Pour les structures moyennes caractérisées par une "logique paysanne" et où l'exploitation joue un double rôle (produire pour l'autoconsommation et produire pour le marché pour procurer un revenu monétaire) l'équipe a déjà démontré l'existence de seuil de surface pour la mise en œuvre de certaines dynamiques d'évolution. Ainsi, si pour les surfaces supérieures à 20 ha le revenu extérieur n'est plus nécessaire pour la reproduction simple de l'exploitation, il ne peut y avoir de reproduction élargie pour des exploitations inférieures à 35 ha sans le concours de revenus extérieurs et ce n'est qu'à partir de 35 ha que l'on peut avoir une augmentation des capacités de production grâce à la seule activité agricole. C'est d'ailleurs dans cette perspective que l'on assiste souvent à la diversification des activités génératrices de revenu extra-agricole, comme étape préalable à l'intensification et à la diversification des productions. Enfin, pour les gros exploitants en "logique commerciale" et dont la production est essentiellement, voire exclusivement destinée à la vente, les activités extérieures constituent une recherche de rentabilité et de profit avec un départ de capitaux de l'agriculture vers des activités plus rémunératrices telles que le bâtiment et l'immobilier ou la recherche d'une sécurité et d'un placement par l'acquisition de foncier.

Dans le cas de cette zone, il semble donc que la confrontation d'un état des structures et d'un environnement économique favorable à la pluriactivité produit une dynamique où les revenus extérieurs jouent un rôle important (survie, accumulation, diversification), notam-

ment du fait même des possibilités assez limitées d'un développement auto-entretenu d'une agriculture basée sur des systèmes céréaliers et de l'élevage ovin extensif.

La zone de Medjez El Bab

La zone de Medjez El Bab est située dans le gouvernorat de Béja avec des précipitations légèrement plus importantes que pour la zone précédente (étage bioclimatique semi-aride supérieur); mais ce qui la différencie le plus c'est la réalisation dès 1985 d'un projet d'aménagement hydraulique qui a permis le passage d'une agriculture en sec de type céréaliculture-élevage à une agriculture irriguée basée essentiellement sur les cultures maraîchères, sur l'arboriculture et l'irrigation de complément des grandes cultures. Ce passage d'une agriculture en sec peu diversifiée et peu intensive et soumise à l'aléa climatique à une agriculture irriguée plus intensive va se traduire par des changements tant au niveau des exploitations qu'au niveau de l'ensemble de l'économie de la région. L'objectif de l'aménagement hydraulique étant à la fois l'amélioration de la production agricole et l'intégration économique régionale.

En effet, l'irrigation permet aux agriculteurs de mettre en place des systèmes de production plus intensifs et d'enclencher des processus d'accumulation plus soutenus puisqu'affranchis de l'aléa climatique.

Par ailleurs, les productions du secteur irrigué par leur diversité et par leur nature permettent des relations plus étroites avec les secteurs d'amont et d'aval de la production agricole. Ainsi voit-on se développer dans ces zones des industries agro-alimentaires qui vont, à leur tour, jouer un rôle déterminant dans l'orientation de la production et sa dynamisation. En retour, cette diversification du tissu économique va avoir un rôle important dans la dynamique des exploitations par suite des possibilités d'emploi extra-agricole offertes aux familles des agriculteurs. En effet, malgré le passage de l'agriculture en sec à l'irrigué qui améliore le taux d'utilisation de la main-d'œuvre familiale sur l'exploitation, nous retrouvons ici aussi un rôle important joué par les revenus extérieurs dans la dynamique d'évolution des exploitations et dans leurs stratégies de prévention contre les risques que comporte l'intensification et contre les aléas économiques (Elloumi et Gara, 1990). Ceci est d'autant plus important que la majorité des exploitations sont de petite taille et ont des difficultés à assurer à la fois la couverture des besoins de la famille et de dégager le surplus nécessaire au processus d'intensification.

L'analyse de cette transition va alors nous permettre de mieux saisir le rôle du revenu extérieur dans les processus d'évolution. Ainsi avant l'irrigation, le revenu et le travail extérieurs avaient pour principales fonctions la régulation des effets de l'aléa climatique et une meilleure utilisation de la main-d'œuvre familiale. Avec la mise en

8 - Ce travail a été effectué dans le cadre du volet "économie" du projet de recherche cité plus haut en collaboration avec M. Gara et L.G. Soler ; (cf. Elloumi, Gara et al, 1987)

place du périmètre irrigué et les possibilités d'un développement agricole affranchi de l'aléa climatique, mais exigeant en financement, le revenu extérieur va faciliter la mise en place de systèmes de production intensifs. Par ailleurs, ceci peut soit s'accompagner par un retour de l'ensemble de la main-d'œuvre familiale sur l'exploitation, soit par un maintien de l'activité extérieure notamment pour les systèmes de production exigeant un fond de roulement (arboriculture par exemple). Le maintien de l'activité extérieure peut être aussi considéré comme élément de régulation contre des aléas nouveaux que rencontrent les productions intensives des périmètres irrigués à savoir les problèmes d'écoulement, de prix ou de risque sur la récolte.

Nous avons donc, suite à l'introduction de l'irrigation, un renforcement des relations entre le secteur agricole et le reste de l'économie régionale. Ce renforcement se fait par l'effet de l'agriculture sur le type d'industrie mis en place et par la suite de cette industrie elle-même sur l'économie des exploitations. Dans ce cas, il nous semble que des interrelations fortes peuvent se développer entre le secteur agricole et les autres secteurs économiques permettant un développement régional plus soutenu.

CONCLUSION

L'analyse faite à partir de la pluriactivité au niveau national nous a permis de montrer à quel point l'agriculture tunisienne est conditionnée dans sa reproduction et la permanence de certaines de ses structures par les emplois et les revenus extérieurs. Cette analyse au niveau national

a montré la permanence et l'ubiquité de ce phénomène. Nous avons aussi pu émettre certaines hypothèses quant à l'existence de relations entre la conjoncture économique, la place de l'agriculture dans le développement et les variations du niveau de la pluriactivité des chefs d'exploitation.

La même analyse nous a montré qu'au niveau régional une certaine corrélation existe entre les systèmes de production dominants et les structures agraires d'une part, et l'importance de la pluriactivité d'autre part.

C'est à travers une analyse comparée au niveau local entre deux zones contrastées que nous avons pu démontrer les mécanismes d'action de la pluriactivité et des revenus extérieurs et les relations entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie. Ces relations peuvent se nouer au niveau uniquement de l'emploi quand l'agriculture est peu diversifiée et que l'industrie est sans rapport avec les produits agricoles de la zone (cas de la région de Bir M'cherga, avec l'industrie du ciment et dérivés). Mais elles peuvent être plus importantes et plus étroites dans le cas d'une agriculture plus diversifiée et pouvant entraîner des activités de transformation des produits agricoles. Les flux entre les deux secteurs sont alors plus importants et plus diversifiés (cas des périmètres irrigués).

L'ensemble de ces constatations semble alors confirmer la nécessaire prise en compte de l'ensemble des secteurs de l'économie dans l'analyse du développement local, voire dans la mise en place de stratégies alternatives.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBRY C., ELLOUMI M., ESSAMET M., GANA A., GARA M., GITTON C., KHALDI R., SEBILLOTTE M., SOLER L.G., SOUKI K. (1986) - Les systèmes de production dans le semi-aride : première approche de la dynamique des exploitations dans la région de Zaghuan. In *Annales de l'Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie* ; Vol. 59, 230 p.
- AUBRY C., BESSE T., ELLOUMI M., GANA A., GARA M., GRINER C., LATIRI-SOUKI K., MERCIER G., SEBILLOTTE M. et SOLER L.G. (1986) - Actes du séminaire : Systèmes de production à dominante céréalière dans le semi-aride. Jebel Oust 7, 8, 9 octobre 1986. CRGR, INRA-SAD, INRAT, 311 p.
- AUBRY C., BESSE T., ELLOUMI M., GANA A., GARA M., SEBILLOTTE M., SOLER L.G., SOUKI K. (1987) - Vers une transformation de l'agriculture dans les zones semi-arides tunisiennes : dynamique des exploitations et des familles dans la région de Zaghuan. In *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n° 20, décembre 1988 pp. 61 à 74.
- Association des Ruralistes Français (1984) - *La pluriactivité dans les familles agricoles*. ARF Edition - Mars 1984 - 343 pages. - "Iles agricoles".
- BOUGHZALA M. (1987) - Agriculture et possibilités d'emploi de la population rurale en Tunisie. In *Revue tunisienne d'économie et de gestion*. CERP. Vol III-IV, n° 4-5 ; 1986 - 1987 pp. 39 à 71.
- Collectif (1991) - Pluriactivité et revenus extérieurs dans les agricultures méditerranéennes. *Option méditerranéennes*, série B : études et recherches n° 5, Rafac-Ciheim, 192 p.
- ELLOUMI M., GARA M., MERCIER G., SOLER L.G. (1986) - Analyse du fonctionnement des exploitations agricoles en situation aléatoire : gestion des ressources et des stocks. In *Comptes-rendus du Séminaire de Jebel Oust*, 7-8-9 octobre 1986.
- ELLOUMI M. (1989) - Intensification céréalière et structures de production dans le nord de la Tunisie. Communication au séminaire international "Les politiques céréalières des pays méditerranéens dans le contexte de la libéralisation économique" (Maghreb, Egypte) Montpellier 16-17 mai 1989.
- ELLOUMI M., GARA M. (1990) - Accession à l'irrigation et valorisation de l'eau : exemple du périmètre public irrigué de Medjed El Bab. Ronéo (à paraître dans les annales de l'INRAT, Vol. 63).
- GACHET J.-P. (1987) - L'agriculture : discours et stratégies. In *Tunisie au présent : Une modernité au-dessus de tout soupçon*, pp. 181-230.
- REGNAULT H. (1985) - Disparité régionale et stratégie de développement : le cas tunisien. In *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 2 pp. 285 à 303.
- SETHOM H. (1992) - *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie*. Cérès production, Fondation Nationale de la Recherche Scientifique, 393 p.
- Tunisie, Institut National de Statistiques (INS) (1984). Recensement général de la population et de l'habitat, 199 p. (Volume n° 5 - Caractéristiques économiques).
- Tunisie, Institut National de Statistiques (INS) (1982). - Enquête population-emploi, 1980. -Tunis : Volume national INS 302 p.
- Tunisie, Ministère de l'Agriculture (1980). - Enquête agricole de base 1980. Tunis, 123 p.
- Tunisie, Ministère de l'Agriculture (1985). - Enquête agricole de base 1985. Tunis, 103 p.
- Tunisie, Ministère de l'Agriculture (1990). - Enquête agricole de base 1990. Tunis, 90 p.
- Tunisie, Secrétariat d'Etat au Plan et à l'Economie Nationale (nd). Structure des exploitations agricoles en Tunisie. 90 p. (Enquête de 1961-62).